

ma santé

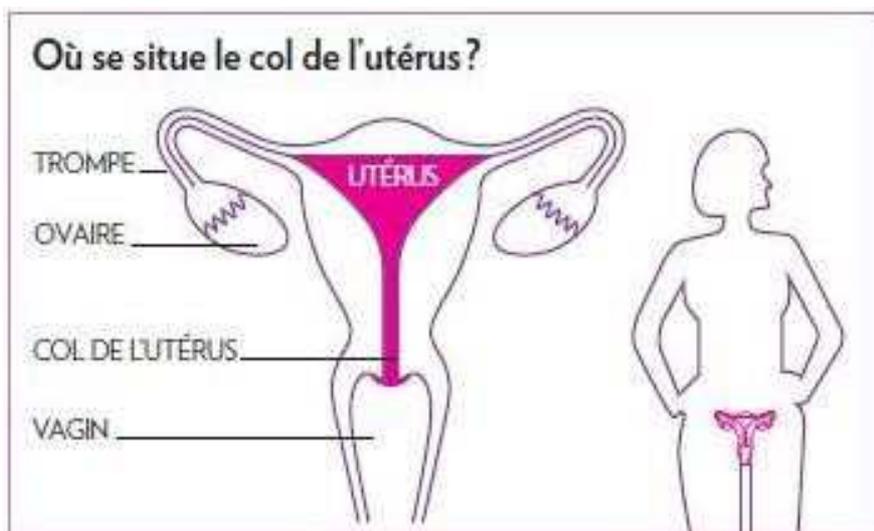


Le dépistage du cancer du col de l'utérus

Un frottis tous les 3 à 5 ans
pour les femmes
de 25 à 65 ans

Le cancer du col de l'utérus, qu'est-ce que c'est ?

C'est une maladie grave de l'appareil génital féminin.



Le dépistage du cancer du col de l'utérus, qu'est-ce que c'est ?

Un frottis est un prélèvement médical qui consiste à récolter des cellules après la pose d'un spéculum dans le vagin. Cela permet de vérifier qu'il n'y a pas de cellules cancéreuses ou qu'il n'y a pas de virus.

Plus on découvre le cancer tôt, plus il sera facile de guérir.

Il faut faire un frottis de dépistage tous les 3 ans, à partir de l'âge de 25 ans.

Comment se passe le frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus ?

L'examen ne dure pas longtemps.

C'est un peu désagréable mais ça ne fait pas mal.

Pendant l'examen :

Je me déshabille
et je m'allonge sur la table.



Le médecin frotte le col de l'utérus
avec une petite brosse souple.



Le médecin envoie les résultats au laboratoire.

Je recevrai les résultats par la poste
quelques jours après.



Je peux poser des questions quand je veux.

Où prendre rendez-vous pour faire le frottis de dépistage ?

Pour cet examen médical, je peux aller :

- Chez mon médecin généraliste
- Chez le gynécologue
- Chez la sage-femme
- A l'hôpital
- Dans un centre de santé
- Dans un centre de planification familiale
- Dans un laboratoire d'analyses médicales, avec une ordonnance.

Qui peut m'accompagner à ce rendez-vous ?

Si je le souhaite, je peux être accompagnée par :

- L'infirmier de mon établissement
- Une personne de ma famille
- Mon éducateur
- Mon ami(e)...

Quand faut-il faire un frottis de dépistage ?

Toutes les femmes de 25 à 65 ans doivent faire un frottis de dépistage tous les 3 à 5 ans.